

## Convention de partenariat Institut français et Région Normandie

### Objet : Procès-verbal de la commission du 7 mai 2026

#### **I- Présentation du programme Institut français + Région Normandie**

L'Institut français et la Région Normandie ont conclu une convention d'une durée de 3 ans pour la période 2024-2026 pour appuyer les stratégies internationales de la Région dans les domaines culturels et les échanges intellectuels et accompagner ses acteurs et opérateurs culturels et artistiques dans une dynamique de projection et de collaboration à l'international afin de leur permettre une montée en compétence et/ou d'accentuer leur présence dans des réseaux internationaux.

#### **II- Orientations retenues pour la période 2024-2026**

Le partenariat accompagne des projets entrant dans les trois grands axes ci-dessous :

- **Spectacle vivant et arts visuels** : accompagnement et soutien des artistes, équipes artistiques et structures normands dans la mise en place de leurs projets à l'international via **notamment un appel à projets** ;
- **La capacitation à l'international des opérateurs normands** afin de permettre un meilleur accompagnement des artistes, équipes artistiques et structures normands dans le développement de leurs projets à l'international ;
- **La circulation des idées et notamment sur les axes paix, liberté, droits humains** en valorisant et accompagnant à l'international des opérateurs et initiatives normands travaillant sur ces thématiques dans l'objectif d'un développement international en lien avec le réseau culturel français à l'étranger.

Dans le cadre spécifique de cette commission traitant l'appel à projets, l'axe spectacle vivant et art visuels est décliné en deux axes :

. **soutiens à des projets à l'international en lien avec des grands événements prescripteurs**

et/ou

. **soutiens à des projets en lien avec des structures très repérées** en capacité réelle de mettre en œuvre des collaborations concrètes, diffusions et/ou co-productions futures.

Par ailleurs, les soutiens seront destinés :

. **Prioritairement aux opérateurs culturels ou artistes disposant déjà d'un rayonnement national et/ou international confirmé** par l'inscription dans des réseaux professionnels d'envergure et un soutien significatif des pouvoirs publics ;

. **et aux opérateurs culturels ou artistes émergents, dotés d'un fort potentiel de développement à l'international** en raison : de leurs projets artistiques, de la filière artistique concernée ou de la pertinence de leurs projets à l'international et des liens avec des partenaires locaux identifiés.

### **III- Critères d'éligibilité**

Les critères d'éligibilité retenus sont les suivants :

Pour les formats de projet :

. **Collaborations entre équipes / structures culturelles et artistiques de la Région Normandie et étrangères** : ces projets (co-crétions, transmission, résidences, etc.) s'inscrivent dans une perspective d'échange et de structuration ou de pérennisation de liens à l'international ;

. **Projets de diffusion s'inscrivant dans un réseau d'événements prescripteurs et/ou de structures repérées** : dans une logique de responsabilité environnementale, les mobilités doivent être pensées pour permettre aux porteurs de projet d'effectuer des rencontres professionnelles et d'échanger avec les publics locaux. Les actions basées sur de la réciprocité, s'inscrivant dans la durée et porteuses de développement pour le porteur de projet sont privilégiées ;

. **Mise en place ou accompagnement de temps forts** : sont ciblés les événements qui offrent une visibilité maximale aux intervenants et équipes invités et qui mobilisent professionnels et programmeurs étrangers lors de moments spécifiques (inaugurations, rendez-vous précis

tout au long de la manifestation, etc.). Une attention particulière est accordée aux événements prescripteurs, c'est-à-dire offrant une grande visibilité et facilitant les mises en réseau que ce soit en Région Normandie ou à l'international ;

. **Lien avec le réseau culturel extérieur français** : les porteurs de projets devront avoir informé le service culturel de l'Ambassade de France ou l'Institut français / Alliance française sur le ou les territoire(s) concerné(s).

*Les projets sans perspectives de collaborations concrètes et de développement sont exclus de l'appel à projets, de même que les missions de repérages non rattachées à un projet déjà avéré.*

Priorités géographiques :

. Territoires de coopération décentralisée de la RÉGION : Région Atisnana à Madagascar, gouvernorat de Médénine en Tunisie, ainsi que l'ensemble des territoires malgaches et tunisiens ;

. Territoires qui partagent des liens historiques avec la Normandie, liés à l'Histoire et aux conquêtes normandes, dans la perspective du Millénaire de Guillaume Le Conquérant : Royaume-Uni, Irlande, Îles anglo-normandes, Italie du Sud et Sicile ;

. Territoires vers lesquels des déplacements de la RÉGION seront organisés sur la période couverte par la Convention, en particulier (liste ni exhaustive ni définitive) : Japon, Scandinavie ;

. Pays engagés dans des saisons culturelles portées par l'Institut français ;

. Pays dans lesquels des projets de coopération sont portés par le réseau culturel français en lien avec des structures normandes engagées sur les sujets Paix, Libertés et Droits humains.

Par ailleurs La prise en compte dans le projet des grands enjeux contemporains sera intégrée à l'analyse du dossier :

. les droits culturels ;

. l'égalité des genres ;

. la promotion des valeurs d'émancipation et de développement respectueuses des identités ;

. la participation citoyenne ;

. la défense des valeurs républicaines ;

. la question environnementale, tant dans la prise en compte de ce sujet dans les projets soutenus que dans les thématiques ou propos des projets.

#### **IV- Composition du jury**

Le jury est présidé par Claire Magnac, Responsable du pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés - Institut français.

Le secrétariat est assuré par Justine Marcienne, Cheffe de projet, pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés - Institut français.

Le jury s'est réuni le 7 mai 2026, et a rassemblé les 3 personnes suivantes :

- Claire Magnac, Responsable du pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés - Institut français ;
- Justine Marcienne, Cheffe de projet, pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés - Institut français ;
- Fabrice Saint, Directeur adjoint, Direction de la Culture et du Patrimoine – Région Normandie.

#### **V- État des lieux des dossiers déposés**

12 projets ont été déposés pour **un montant total de 83 960 euros**.

1 projet a été déposé dans le cadre du volet stratégique pour un montant de 30 000€.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 5 projets ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 1 projet ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 1 projet ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 0 projet ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 7 projets ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 0 projet.**

La **répartition thématique** est la suivante :

- axe soutiens à des projets à l'international en lien avec des grands événements prescripteurs : **9 projets** ;
- axe soutien à des projets en lien avec des structures très repérées : **14 projets**.

**9 projets rentrent dans les deux axes.**

## **VI- Synthèse des débats**

La qualité générale des dossiers étudiés est très satisfaisante et les déposants ont globalement bien respecté les axes, critères et règlements de la consultation.

Concernant les projets retenus, il est à souligner que tous les projets proposent un haut niveau de coopération et/ou de participation à de grands événements internationaux. Un retour en Région Normandie est prévu dans chacun de ces projets. À noter que 5 des projets soutenus s'inscrivent dans de grands temps forts 2026 ou 2027 (anniversaires des relations diplomatiques ou l'évènement Millenium).

2 projets sont en attente de précisions sur les financements octroyés par la Région pour éviter un double financement. Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de Millenium et seront donc traités dans le volet stratégique.

## **VII- Décision de la commission**

Dans le cadre de la commission, **10 projets** seront soutenus par la convention pour un montant total de **84 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : **3 projets** ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : **1 projet** ;
- Zone **AO - Asie et Océanie** : **1 projet** ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : **0 projet** ;
- Zone **DUE - Union européenne** : **5 projets** ;

- Zone EUC - Europe continentale : **0 projet.**

La **répartition thématique** est la suivante :

- axe soutiens à des projets à l'international en lien avec des grands événements prescripteurs : **7 projets** ;
  - axe soutien à des projets en lien avec des structures très repérées : **10 projets.**
- 7 projets rentrent dans les deux axes.

Les 10 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

| Zone | Thématique                                                                                                            | Pays         | Intitulé des projets             | Bénéficiaire                                                                   | Montant du soutien IF en € |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| DUE  | Projets en lien avec des structures très repérées<br><br>Projets à l'international en lien avec des grands événements | Norvège      | Collaboration franco-norvégienne | Centre Dramatique National de Normandie-Rouen                                  | 8 000 €                    |
| AO   | Projets en lien avec des structures très repérées<br><br>Projets à l'international en lien avec des grands événements | Corée du Sud | Back to Jarasum                  | Comité Coutançais d'Action Culturelle (C.C.A.C.)<br><br>Jazz sous les Pommiers | 5 000 €                    |

|     |                                                                                                                                                |                    |                                                                                                 |                          |          |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------|
| AME | Projets en lien avec des structures très repérées<br><br>Projets à l'international en lien avec des grands événements<br><br>Volet stratégique | États-Unis, Canada | Tournée nord-américaine                                                                         | Ensemble Correspondances | 20 000 € |
| DUE | Programmes et temps forts des partenaires<br><br>Volet stratégique                                                                             | France / DUE       | Programmation dans les programmes et temps forts organisés par les partenaires de la convention | En développement         | 10 000 € |
| DUE | Projets en lien avec des structures très repérées                                                                                              | Italie             | ARCULA                                                                                          | Keanu Lebon              | 5 000 €  |
| AME | Projets en lien avec des structures très repérées                                                                                              | États-Unis         | The DOG/Camp Philip Morris                                                                      | LA PART DU PAUVRE        | 10 000 € |

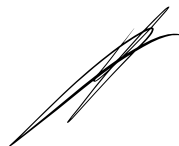
|      |                                                                                                                       |                   |                                                           |                                   |          |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------|
| ANMO | Projets en lien avec des structures très repérées<br><br>Projets à l'international en lien avec des grands événements | MAROC             | Faire Corps - projet de co-création                       | Le Phare - CCN du Havre Normandie | 8 000 €  |
| AME  | Projets en lien avec des structures très repérées<br><br>Projets à l'international en lien avec des grands événements | Mexique           | LE CARNAVAL BAROQUE                                       | LE POÈME HARMONIQUE               | 10 000 € |
| DUE  | Projets en lien avec des structures très repérées<br><br>Projets à l'international en lien avec des grands événements | Finlande, Estonie | T.I.M. - Tournée en Finlande et Estonie en septembre 2026 | LES VIBRANTS<br>DEFRICHEURS       | 4 000 €  |

|     |                                                         |         |                                                                                                           |                |         |
|-----|---------------------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|
| DUE | Projets en lien avec<br>des structures très<br>repérées | Hongrie | Projet de création et de diffusion<br>avec les artistes du Kabóca<br>Bábszínház autour des Lambe<br>Lambe | Toutito Teatro | 4 000 € |
|-----|---------------------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|

Claire Magnac  
Responsable de pôle – Institut français  
Présidente de la commission



Justine Marcienne  
Cheffe de projet - Institut français  
Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE  
Secrétaire Général  
Institut français

Thomas HANNEBIQUE  
Secrétaire général

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
  
40-42 rue de la Folie Regnault  
75011 Paris

Paris, le 22 juin 2026